



**COMITÉ DE PARENTS**  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL

## **MON IMPLICATION, POUR FAIRE UNE DIFFÉRENCE !**

Chers parents d'élèves lavallois,

Vouloir s'impliquer comme parent dans le milieu de l'Éducation peut vous paraître intimidant, notamment face à des instances dont vous ignorez la fonction et des acronymes dont vous ignorez la signification.

Le Comité de parents de la Commission scolaire de Laval vous a donc préparé ce résumé d'information sur les différentes opportunités de s'impliquer au sein des instances scolaires. Vous y trouverez de courts descriptifs du Conseil d'établissement (CÉ), du Comité de parents, de l'Organisme de participation des parents (OPP) et du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA). Vous avez également des liens vers les sources d'information qui pourront répondre à vos interrogations.

L'Éducation est un milieu enrichissant à découvrir, non seulement pour votre enfant, mais pour vous tout autant.

Nous espérons que nous saurons vous éclairer sur la place que les parents occupent au sein de votre école et de la Commission scolaire. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du Comité de parents ou consulter notre site web.

[comitedeparentslaval.com](http://comitedeparentslaval.com)

# Les parents ont leur place dans le système d'éducation et tout commence à l'assemblée générale annuelle de votre école.

L'assemblée annuelle des parents est la porte d'entrée de l'engagement parental à l'école. Elle s'adresse à tous les parents des élèves fréquentant l'école et chacun doit recevoir une convocation écrite du président du Conseil d'établissement, au moins quatre jours avant.

L'ordre du jour de l'assemblée annuelle contient :

- **Communications et échanges avec les parents sur tout sujet pertinents;**
- **Élection des parents membres de votre conseil d'établissement (CÉ);**
- **Formation de l'organisme de participation des parents (OPP);**
- **Élection du représentant de votre école au Comité de parents (CP) et de son substitut;**

S'y présenter est important pour connaître le milieu scolaire, élire vos représentants qui seront membres du conseil d'établissement de votre école et, parmi eux, votre représentant au Comité de parents et son substitut.

Cette assemblée a aussi pour mandat de se prononcer sur la création d'un organisme de participation des parents.

Même s'il s'agit de votre première année à l'école, il ne faut surtout pas hésiter à se porter candidat à l'un ou l'autre des postes qui seront soumis à une élection lors de l'assemblée annuelle. Cette occasion ne revient seulement qu'à chaque début d'année scolaire.



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ) Au niveau de votre école

Le conseil d'établissement est composé de membres parents et de membres du personnel de l'école. Il a un rôle décisionnel sur plusieurs questions dont :

- Les valeurs et le code de vie de l'école;
- Le budget de l'école;
- Les modalités de différents frais et services (service de garde et dîneurs, parascolaire, etc.);
- L'approbation du Projet éducatif, du temps alloué à chaque matière et des activités éducatives.

Il est à noter que les membres du conseil doivent agir dans les limites des fonctions et pouvoirs qui leur sont conférés, et ce, dans l'intérêt de l'école, des élèves, des parents, des membres du personnel et de la communauté.

## ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP) Au niveau de votre école

L'organisme de participation des parents est au cœur des valeurs de votre école. Ses membres sont exclusivement des parents qui :

- Réalisent divers projets et activités en collaboration avec le personnel de l'école;
- Échangent sur les moyens de réussite des jeunes et la vie de l'école;
- Expriment leur avis sur la vie de tous les jours à l'école avec les élèves et les enseignants.



## COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (CCSEHDA)

### Au niveau de la commission scolaire

La mission du CCSEHDA est définie par la Loi sur l'instruction publique (LIP), il s'agit entre autres de donner son avis à la Commission scolaire de Laval sur :

- La politique d'organisation des services éducatifs aux élèves HDA.
- L'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.
- L'application du plan d'intervention d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

L'implication parentale au sein du CCSEHDA ne passe pas par l'assemblée annuelle de votre école.

Les parents dont l'enfant a un plan d'intervention peuvent s'impliquer lors de l'assemblée générale annuelle du CCSEHDA.



[www.cslaval.qc.ca/ccsehda](http://www.cslaval.qc.ca/ccsehda)

CCSEHDA



# COMITÉ DE PARENTS

## Un acteur important au sein de la Commission scolaire

Le Comité de parents (CP) est composé de représentants des parents provenant de chacune des écoles de la Commission scolaire de Laval (CSDL) ainsi que de représentants du CCSEHDAA. C'est un lien important entre les parents, les écoles et la Commission scolaire.

### SA MISSION

- Promouvoir la participation des parents aux activités de la Commission scolaire et désigner à cette fin les parents qui participent aux divers comités formés par la Commission scolaire;
- Donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de la Commission scolaire ainsi que sur toute question qu'elle est tenue de lui soumettre;
- Transmettre à la Commission scolaire l'expression des besoins des parents identifiés par les représentants des écoles et par les représentants du CCSEHDAA;
- Former, informer et soutenir les parents dans leurs démarches d'implication dans le réseau de l'éducation et mettre à leur disposition des ressources les appuyant dans leurs rôles;
- Représenter et exprimer les besoins et les points de vue des parents lavallois auprès des instances gouvernementales et scolaires, régionales et nationales.

Le Comité de parents est consulté par la Commission scolaire de Laval sur différentes politiques dont, entre autres :

- Les critères d'inscription;
- La politique en adaptation scolaire;
- La politique des frais chargés aux parents.

Il donne son avis sur les grands dossiers stratégiques à la CSDL, à la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) et au Ministère de l'Éducation.





## LES ATELIERS BRANCHÉS DU COMITÉ

Le Comité de parents organise des conférences offertes gratuitement à tous les parents des élèves de la Commission scolaire de Laval.

Voici des exemples de thèmes abordés :

- La persévérance chez nos jeunes;
- La gestion du temps et de la famille;
- Les passages importants : de la maternelle à la première année, du primaire au secondaire;
- La consommation de drogues chez l'adolescent;
- La gestion du stress et l'anxiété chez votre enfant.

Soyez informés des événements à venir en consultant le calendrier sur notre site Web ou via la page Facebook du Comité de parents.

[comitedeparentslaval.com/abc](http://comitedeparentslaval.com/abc)

Il est important que les parents prennent leur place dans le système d'éducation.

La réussite scolaire n'est pas la seule responsabilité des enseignants. L'équipe-école, la communauté et les parents sont aussi appelés à travailler ensemble pour favoriser le plus possible la réussite des élèves.

Nous souhaitons vous voir participer en grand nombre.

## POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS



450 662-7000, poste 1240



[comite-de-parents@cslaval.qc.ca](mailto:comite-de-parents@cslaval.qc.ca)



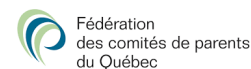
[comitedeparentslaval.com](http://comitedeparentslaval.com)



[facebook.com/groups/cp.csdl](https://facebook.com/groups/cp.csdl)



[cslaval.qc.ca](http://cslaval.qc.ca)



[fcpq.qc.ca](http://fcpq.qc.ca)



[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca)



**COMITÉ DE PARENTS**  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL